

L'Arche de Noé

# Noyan Tapan

Hebdomadaire

L'ESSENTIEL

Depuis le 4 Mai 1993

#10 (811)  
15 Mars  
2010



Prix: 1000 drams

## Sommet franco-arménien



Nicolas Sarkozy  
salue Serge  
Sargsian à  
Matignon

La banque  
soutient  
l'Université  
française

Par Elen Tchilingarian

L'ouverture solennelle de l'auditoire réparé par le financement de la Banque Acba - Crédit Agricole à l'Université française d'Érevan s'est tenue. La banque avait acquis pour l'auditoire de l'UFAR un tableau interactif, rare en Arménie, conforme aux nouvelles normes technologiques.

Monsieur Serge Smessow, Ambassadeur Extraordinaire et Plénipotentiaire de France en Arménie, Monsieur Stépan Guichian, président directeur général d'ACBA - Crédit Agricole Bank, Madame Joëlle le Morzellec, recteur de l'Université Française en Arménie, représentants de la banque, professeurs et étudiants de l'université.

L'Ambassadeur Serge Smessow a dit que l'acquisition de ce tableau était le résultat de l'initiative conjointe de l'ACBA Crédit Agricole Bank et de l'Université française. " De telles technologies sont déjà répandues en Europe, et je suis heureux que les Arméniens ne sont pas en arrière des européens ", a dit l'Ambassadeur. Il a également exprimé l'espoir que l'université

suite à la page 4

### Serge Sargsian : " La France est perçue comme un pays proche par les Arméniens "

Le 10 mars, la rencontre du président arménien Serge Sargsian et de son homologue français Nicolas Sarkozy a eu lieu au palais de l'Élysée.

S. Sargsian et N. Sarkozy ont discuté des questions liées au règlement du conflit du Haut-Karabagh à la sécurité régionale, au processus de la normalisation des relations arméno-turques, ainsi que d'autres questions présentant un intérêt réciproque. Ils ont également échangé des idées autour des questions concernant l'approfondissement ultérieur des relations de commerce et économique bilatérales, dans le domaine humanitaire, ainsi que la coopération Arménie - Union européenne.

Selon le communiqué du Service de presse du président de la RA, S. Sargsian a hautement apprécié le niveau actuel du dialogue politique entre les deux pays. Il a indiqué que les rencontres et contacts réguliers sont importants pour le développement ultérieur des relations amicales, l'échange des

points de vue autour des questions de l'ordre du jour bilatéral, régional et international. S. Sargsian a dit qu'en Arménie et par les arméniens dispersés dans le monde entier la France est perçue comme un pays proche, et sur l'arène internationale, comme un associé et allié fiable. Il a indiqué avec satisfaction que les relations d'amitié arméno - françaises se développaient dynamiquement dans toutes les directions. Il a remercié une fois de plus N. Sarkozy pour l'approchement de principe dans la question du Génocide arménien.

N. Sarkozy a souligné qu'en France il y avait une sympathie sincère envers l'Arménie et le peuple arménien, et que la communauté arméno - française sert d'un pont d'amitié indéfectible entre les deux peuples et pays. Il a réaffirmé l'intention de France de développer les relations avec l'Arménie dans toutes les directions, et a souligné que la France avait été et restait l'ami d'Arménie, toujours à côté d'elle.

### Pourquoi la Turquie est-elle tiède quant à normaliser ses relations avec l'Arménie?

Par Haroutiun KHACHATRIAN

Les relations turco-arméniennes ont été gelées depuis 1993, alors que la Turquie fermait sa frontière avec l'Arménie en signe de solidarité avec son " cousin ethnique ", l'Azerbaïdjan, qui perdait la guerre du Nagorno Karabagh avec l'Arménie. Le 10 octobre 2009, la Turquie et l'Arménie signaient des protocoles à Zürich sur la normalisation de leurs relations diplomatiques et l'ouverture de leur frontière commune. Cependant, le vrai processus de normalisation n'a pas encore commencé. Pourquoi ?

#### Pourquoi ratifier les protocoles?

Habituellement, établir des relations diplomatiques normales entre deux pays est la prérogative des gouvernements : ils signent les documents respectifs et ouvrent des représentations dans les capitales du pays partenaire s'ils trouvent cela approprié. Pourtant, on

dit que les protocoles de Zürich n'entreront en vigueur que lorsqu'ils seront ratifiés par les parlements des deux pays. Pourquoi ? Bien que les détails de préparation de ces protocoles n'aient pas été rendus publics (ils ont été le pro-



duit de longues négociations avec médiation suisse), il est évident que cette condition préalable a été établie par la Turquie, le camp le plus fort. En effet, l'Arménie serait heureuse de normaliser ses relations avec le puissant voisin et d'ouvrir sa frontière après seize ans de blocus aussi tôt que possible. Pour récapituler, la Turquie a fermé sa frontière avec l'Arménie en avril 1993 et imposé un embar-

go sur les importations arméniennes, ce qui a causé bien des difficultés à l'Arménie. La guerre russo-géorgienne de 2008 a montré combien la situation est dangereuse lorsque, comme l'Arménie, un pays a une seule ligne ferroviaire le reliant au reste du monde. A l'évidence, la condition préalable de devoir ratifier les protocoles avant qu'ils puissent entrer en vigueur a été imposée par la Turquie. Apparemment, Ankara espérait obtenir des concessions supplémentaires d'Érevan en échange de normaliser les relations et d'ouvrir la frontière.

Un détail intéressant est que la Russie, les États-Unis et l'Union Européenne soutiennent tous la normalisation la plus rapide des relations turco-arméniennes. Il est extrêmement rare que ces trois "centres du pouvoir" soient unanimes sur une question précise, malgré leurs nombreux conflits d'intérêt, également dans la région du sud Caucase. Hillary Clinton

suite à la page 2

## Pourquoi la Turquie est-elle tiède quant à normaliser ses relations avec l'Arménie?

### Début à la page 1

Sergueï Lavrov, Bernard Kouchner et Xavier Solana étaient présents à la cérémonie de signature à Zürich, preuve de leur solidarité sur cette question.

### Quelles sont les conditions préalables additionnelles de la Turquie?

Elles sont bien connues. Ce sont les trois buts additionnels que la Turquie souhaiterait atteindre:

D'abord, il s'agit de l'espoir de forcer l'Arménie à faire des concessions à l'Azerbaïdjan au sujet du Nagorno Karabagh. Depuis 1993, la Turquie n'avait pas ouvert sa frontière avec l'Arménie en recherchant de telles concessions. Cette politique n'a amené aucun résultat et la Turquie a signé des protocoles avec l'Arménie dans lesquels il n'y a pas un seul mot sur le Nagorno Karabagh. Néanmoins, Ankara espère obtenir après avoir signé les protocoles ce qu'elle n'a pas réussi à avoir durant les seize années précédentes de blocus. Au moins, les déclarations publiques des dirigeants turcs en parlent. Les grands pouvoirs soutiennent la position de l'Arménie selon laquelle la résolution du Karabagh via la médiation du groupe de Minsk de l'OSCE est un processus à part et n'a aucune relation avec la normalisation turco-arménienne. Durant la visite à Moscou du premier ministre turc Recep Tayyip Erdoğan le 12 janvier, son homologue russe Vladimir Poutine a exprimé sa position publiquement.

Deuxièmement, la Turquie espère arrêter le processus de reconnaissance internationale du génocide arménien de 1915. En bref, plus de vingt pays ont à ce jour officiellement reconnu le massacre des Arméniens dans l'Empire Ottoman comme un génocide, et ce processus a commencé bien avant que l'Arménie ne devienne un Etat indépendant suite à l'effondrement de l'URSS (par exemple, l'Uruguay a reconnu le génocide arménien en 1965, le parlement européen a adopté une résolution similaire en 1987, etc.). En ce qui concerne

l'Arménie, la reconnaissance du génocide est rendue obligatoire par sa constitution et son concept de sécurité nationale, et les dirigeants arméniens ont maintes fois déclaré que la normalisation avec la Turquie n'aboutirait pas à arrêter l'effort d'obtenir la reconnaissance mondiale du génocide. Les inquiétudes sur cette question ont été (et sont encore) très importantes parmi la diaspora arménienne, étant donné que celle-ci est essentiellement composée de descendants des survivants du génocide. Comme le gouvernement arménien accorde beaucoup d'importance à l'opinion de la diaspora, début octobre, juste avant la cérémonie de signature de Zürich, le président arménien Serge Sarkissian prenait un pas sans précédent. Il s'envola sur 40 000 kilomètres pendant cinq jours pour rencontrer les représentants des communautés arméniennes de Paris, New York, Los Angeles, Beirut et Rostov-sur-le-Don, pour débattre des protocoles et leur expliquer sa position, alors qu'ils étaient tous des citoyens étrangers. Les protocoles ne contiennent aucune notion concernant la question du génocide, mais les deux parties établiront, dans le cours de la normalisation, une " sous-commission sur la dimension historique ". On a intensément discuté de ce que sera la tâche de cette sous-commission dans les deux pays et au sein des deux gouvernements.

Troisièmement, la Turquie espère que la normalisation amènera une reconnaissance officielle par Erevan de la frontière turco-arménienne actuelle. Selon les protocoles de Zürich, les parties " confirment que la reconnaissance mutuelle de la frontière existant entre les deux pays est définie par les traités en vigueur du droit international ". Cependant, la frontière actuelle de facto a été établie par le traité de Kars signé en 1921 par les dirigeants communistes de la Russie avec le général Moustapha Kemal. En d'autres termes, ceci eut lieu presque deux ans avant que le futur Atatürk (père des Turcs) n'établisse la république de Turquie

et ne devienne son dirigeant légitime. En 1921, Moustapha Kemal était le chef de l'armée rebelle qui était hors-la-loi pour le gouvernement turc de cette période. Par conséquent, la conformité du traité de Kars avec le droit international est, pour le moins, ambiguë. De plus, il existe le point de vue selon lequel la seule frontière turco-arménienne légitime est celle déterminée par l'ainsi nommé " prix arbitraire " du président américain Woodrow Wilson en 1920, et cette frontière s'étend à l'ouest de l'actuelle.

### Le combat est en chemin

La bataille continue entre les représentants de la Turquie et de l'Arménie à propos des trois points ci-dessus. Ce combat a commencé justement le 10 octobre, à l'université de Zürich, où la cérémonie de signature eut lieu. Edouard Nalbandian, le ministre des affaires étrangères arménien, a refusé de signer les protocoles, alors qu'il apprenait que son collègue turc, Ahmet Davutoğlu, allait interpréter les protocoles selon les attentes susmentionnées de la Turquie, dans un discours devant suivre la cérémonie de signature. Grâce aux efforts des prestigieux convives (la secrétaire d'Etat Hillary Clinton était apparemment la plus active), la cérémonie de signature a finalement eu lieu après un retard de trois heures, puisque les deux parties sont tombées d'accord pour ne pas faire d'allocution dans la foulée.

Pendant les mois qui ont suivi, comme la procédure de ratification était en cours dans chaque pays, les dirigeants respectifs ont fait une série de déclarations visant à interpréter les trois points en question en faveur de leur parti. Ce faisant, chaque camp accusait l'autre dans un effort d'établir des conditions préalables à la ratification des protocoles, mais aboutit aussi à déclarer que son pays poursuivrait le processus de normalisation si le parti opposé faisait de même.

Une nouvelle situation s'est profilée depuis la mi-janvier. Selon la législation arménienne, chaque

document international devrait être examiné par la Cour Constitutionnelle (CC) avant d'être envoyé à l'Assemblée Nationale pour ratification. Le 12 janvier, la plus haute cour d'Arménie établissait que les protocoles de Zürich sont conformes à la constitution, pavant ainsi le chemin pour leur ratification. De plus, le jugement de la cour contenait un préambule selon lequel la CC donnait ses commentaires sur les trois points sujets à débat. Il déclarait que la normalisation des relations turco-arménienne ne signifiait pas : a) des concessions dans la question du Karabagh ; b) l'abandon des efforts de reconnaissance du génocide ; c) la reconnaissance automatique de la frontière de facto. Ainsi, la Cour Constitutionnelle réitérait simplement ce qui avait été dit à plusieurs reprises par les dirigeants arméniens, dont le président et le premier ministre. Néanmoins, six jours plus tard, le 18 janvier, la Turquie décidait d'émettre une déclaration spéciale exprimant l'inquiétude que la décision de la CC ne compromette le processus de normalisation et n'établisse des conditions préalables au protocole de ratification. Ce qui suit montre que ce n'était là qu'un prétexte pour repousser la ratification. Le 20 janvier, le premier ministre Erdoğan a fait la déclaration suivante (cité par Reuters) : " Nous n'avons jamais amené le protocole devant la Cour Constitutionnelle. Nous l'avons amené devant notre parlement sans introduire de changement. (...) Ceci est une preuve de notre sincérité. L'Arménie a tenté de changer le texte. " Ainsi, Mr Erdoğan a simplement négligé le fait que l'analyse des documents par la CC est imposée par la législation arménienne, et n'était pas simplement un obstacle créé pour les protocoles de Zürich.

### Crise

La Turquie a initié le processus de normalisation avec l'Arménie dans un effort pour renforcer son rôle au sud Caucase (la guerre russo-géorgienne ayant été un

stimulant), et afin de poursuivre sa politique déclarée de " zéro problème avec les voisins ". Ainsi, son gouvernement est intéressé par la normalisation, a fortiori avec la pression internationale indiquée ci-dessus. Cependant, les experts estiment actuellement que la probabilité de ratification du protocole par le parlement turc est très basse. Ils indiquent deux raisons majeures :

D'abord, la réaction négative de l'Azerbaïdjan était plus forte que prévu. Bakou n'a pas seulement augmenté le prix du gaz naturel pour la Turquie de 120 à 260\$ pour 1000 mètres cubes. L'effet psychologique de la propagande d'Azerbaïdjan sur la " trahison de la nation sœur ", soutenu par l'opposition turque, semble avoir été efficace. Aussi surprenant que cela ne paraisse, la Turquie de 70 millions d'habitants ne peut pas s'offrir le luxe d'avoir sa propre politique indépendante vis-à-vis de l'Arménie sans l'accord de l'Azerbaïdjan de 8 millions d'habitants. Et Bakou continue d'insister sur le fait que l'embarco sur l'Arménie ne devrait pas être levé avant qu'un progrès ne soit atteint, au profit de l'Azerbaïdjan, au Nagorno Karabagh.

Deuxièmement (ce qui est une conséquence de la première raison) : les scores du parti dirigeant, l'AKP, sont au plus bas avec 27% de partisans. C'est pourquoi des mesures audacieuses du gouvernement turc sont peu probables, alors que les élections parlementaires se tiendront dans un an ou moins. C'est également vrai pour la question de la ratification, encore que l'AKP a la majorité au parlement.

En ce qui concerne l'Arménie, il y a également des voix qui s'opposent aux protocoles, au pays et dans la diaspora. Cependant, la coalition au pouvoir a une majorité sûre au parlement et n'aura aucune difficulté à faire ratifier les protocoles.

Traduit en français par  
Nicolas LANDRU

© CAUCAZ.COM/ Article paru dans l'édition du 10/03/2010

## Stépan Démirtchian : La nécessité de la tenue des élections extraordinaires en Arménie a mûri

Par Narée Grigorian

La crise interpolitique n'a pas été surmontée en Arménie à partir du 1er mars 2008 jusqu'à présent et le dernier accord de l'injustice était le procès intenté contre le rédacteur du journal " Haykakan Jamanak ", a déclaré Stépan Démirtchian, président du Parti Populaire d'Arménie, représentant du Congrès National d'Arménie (CNA), lors de la conférence de presse du 10 mars.

Selon lui, il n'y a aucun progrès dans la sphère économique, non plus. La situation socio-économique du peuple s'aggrave de jour en jour. Selon S. Démirtchian, un des problèmes principaux est la création d'un système judiciaire vraiment indépendant, ce que l'OSCE a récemment évoqué. Cependant, selon lui, aucun progrès ne pourra pas être

atteint dans aucune sphère en Arménie à moins que le système criminel et oligarchique ne soit éliminé.

S. Demirtchian a répété la pen-



sée résonnée au rassemblement du 1er mars, selon laquelle la nécessité de la tenue des élections publiques extraordinaires en Arménie a mûri. Selon lui, il est

temps d'organiser un processus électoral équitable, transparent en Arménie.

Tout en évoquant la politique étrangère, le président du PPA a indiqué que saluant les résultats de vote du 4 mars de la Commission des affaires étrangères de la Chambre de représentants du Congrès américain, il considère peu probable que la question du Génocide sera inscrite à l'ordre du jour de la séance plénière. " Bien que le Congrès américain soit une structure indépendante, il ne ressemble pas à notre Assemblée nationale, néanmoins, il ne discutera pas la question du Génocide ", a dit S. Démirtchian. Il a également indiqué que la Turquie ne ratifierait pas les protocoles arméno-turcs. Quant au conflit du Haut-Karabagh, selon S. Démirtchian, il ne sera pas résolu bientôt.

## Lenmarker est optimiste dans la question du Karabagh

Goran Lenmarker, représentant spécial de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE " est bien intentionné comme auparavant que pendant cette année il est possible de résoudre le conflit du Haut-Karabagh ". Il l'a déclaré lors de son interview accordée à l'agence "Trend". Selon Lenmarker, " le préambule de l'accord concerté est un bon point de départ ". Il a dit qu'il espérait qu'à Bakou, et à Erevan il y avait une volonté politique de s'avancer et d'atteindre une décision pacifique et durable. Il a indiqué que le Caucase du Sud a vu plusieurs victimes et ruines, et actuellement il est temps de manifester de l'hardiesse pour résoudre le conflit du Haut-Karabagh. " Ce n'est pas facile, cependant l'alternative coûtera très cher. Il ne faut pas permettre une solution militaire du conflit, cela ne causera que de grandes ruines, beaucoup de victimes et réfugiés. Ce conflit n'est pas gelé. Chaque mois des gens meurent sur la frontière, et il n'est

plus possible de le continuer ", a dit Lenmarker. Selon lui, la prise de la décision dépend des autorités arméniennes et azéries, le groupe de Minsk de l'OSCE les assiste, et en tant que parlementaires, ils peuvent renforcer le dialogue et préparer la société à la décision.

Quant à la question de la normalisation des relations arméno-turques, Goran Lenmarker a dit qu'il considérait très importants les contacts entre la Turquie et l'Arménie et les protocoles signés. " Je trouve qu'un réel scindement est possible ", a-t-il dit, indiquant que l'avancement dépend des parlementaires d'Arménie et de Turquie. " Tout ce processus peut avoir des perspectives positives non seulement pour l'Arménie et la Turquie, mais pour tout le Caucase et les pays hors la région ", a déclaré Lenmarker. Goran Lenmarker et Joao Soares, président de l'Assemblée parlementaire de l'OSCE, visite les pays du Caucase du Sud du 9 au 16 mars.

## Redéfinir le Caucase

By Vartan Oskanian

EREVAN - Les tensions actuelles en Turquie entre le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan et la puissante armée turque vont-elles compliquer et retarder l'une des initiatives les plus hardies prises par ce pays depuis des années, soit les démarches entreprises pour normaliser les relations avec les Arméniens et les Kurdes ?

Bien que la révision du rôle de l'armée turque soit essentielle, si la Turquie ne parvient pas à donner suite aux ouvertures en direction des Arméniens et des Kurdes, ni à résoudre ses problèmes internes, ses relations avec ces deux peuples iront sans doute en s'aggravant. Parmi les nombreux points chauds de la région - dont le contentieux entre la Géorgie et la Russie à propos de l'Ossétie du Sud et de l'Abkhazie - le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan à propos du Haut-Karabakh est l'un des plus périlleux.

Dans le cas de la Géorgie et de la Russie, la taille, le poids et la puissance de la fédération russe sont suffisants pour empêcher tout retour des hostilités. Il n'existe de plus aucune alliance contraignante pour compliquer la situation. La Géorgie n'est pas membre de l'Otan, et il est clair que les Etats-Unis ne se risqueront pas à un conflit avec la Russie pour la Géorgie.

Le conflit entre l'Arménie et l'Azerbaïdjan est plus délicat. Il n'est plus seulement un affrontement sans merci entre deux anciennes petites Républiques soviétiques, mais une partie intégrante du triangle Arménie-Turquie-Azerbaïdjan, qui est lui la conséquence directe du processus de normalisation entrepris par la Turquie et l'Arménie à la suite d'une rencontre entre les présidents de ces deux pays, à l'occasion d'un match de football.

Ce processus dépend maintenant de l'établissement de relations diplomatiques entre ces pays, dont les protocoles ont été signés par les deux gouvernements, mais pas encore ratifiés par chacun des parlements. Faire aboutir ce processus est aujourd'hui lié à la manière dont les Arméniens et les Azéris parviendront à résoudre la question du Haut-Karabakh.

Cette confrontation tripartite larvée, à moins d'être soigneusement démantelée, comporte de nombreux risques. La Turquie, qui affiche depuis deux décennies son soutien à l'Azerbaïdjan, a publiquement conditionné son rapprochement avec l'Arménie à des concessions que ce pays devrait faire à l'Azerbaïdjan.

La Turquie, membre de l'Otan, est aussi maintenant partie prenante de ce conflit et toute escalade militaire entre les

Arméniens et les Azéris pourrait l'obliger à intervenir, entraînant éventuellement une ingérence de la Russie, soit en raison de ses liens bilatéraux avec l'Arménie, soit par le biais de l'Organisation du traité de sécurité collective, dont l'Arménie et la Russie sont membres.

Compte tenu des préoccupations énergétiques, tout conflit en Azerbaïdjan aurait également des répercussions en Europe. L'Iran serait aussi concerné, de par ses intérêts importants dans la région.

Si aucun affrontement armé n'a eu lieu entre Arméniens et Azéris depuis plus de quinze ans, c'est uniquement grâce à deux facteurs : la perception d'un équilibre militaire entre les deux parties et l'espoir que les négociations aboutissent.

Aujourd'hui, ces deux facteurs ont évolué. Les forces en présence ne sont plus perçues comme étant égales. L'Azerbaïdjan, qui a dépensé sans compter pour équiper son armée, pense peut-être avoir aujourd'hui le dessus. Parallèlement, les négociations qui semblent être dans l'impasse n'offrent plus le même espoir, en grande partie parce qu'elles sont liées au processus turco-arménien qui semble lui aussi enlisé.

Les protocoles diplomatiques en attente d'être ratifiés par les parlements des deux pays ont été victimes d'erreur de calculs de chacune des parties. Les Arméniens en sont venus à penser que la Turquie trouverait le moyen de concilier les intérêts de l'Azerbaïdjan avec l'ouverture turque en direction de l'Arménie, et que la Turquie ouvrirait ses frontières avec l'Arménie quels que soient les progrès enregistrés dans la question du Haut-Karabakh. Le problème est que la Turquie a fermé ses frontières précisément à cause du Haut-Karabakh, et non pour des raisons bilatérales.

La Turquie a de son côté pensé qu'en signant des protocoles d'accord avec l'Arménie et en indiquant clairement qu'elle était prête à ouvrir ses frontières, elle pourrait amadouer ou contraindre les Arméniens à résoudre plus rapidement la question du Haut-Karabakh ou à céder des territoires entourant cette région. Mais cette perspective n'est pas réaliste en l'absence d'un accord détaillé qui réponde à la plus grande crainte des Arméniens - la sécurité - et à leur principale revendication politique, à savoir une définition du statut du Haut-Karabakh.

Chaque partie semble quelque peu surprise des attentes de son interlocuteur. Il existe en fait une inquiétude croissante aujourd'hui que le règlement du conflit du Haut-Karabakh s'éloigne de jour en jour, d'une part parce que le soutien officiel de la Turquie a relevé le niveau des attentes de

l'Azerbaïdjan et de l'autre parce que les Arméniens craignent qu'une collusion entre pays voisins les contraigne à adopter un accord intenable.

La Turquie est face à un moment de vérité. Le processus diplomatique turco-arménien piétine et les efforts de réconciliation du gouvernement avec l'importante minorité kurde n'aboutissent pas. La perte de confiance entre les Kurdes et les Turcs dans l'est du pays met en péril la relative stabilité qui prévalait jusqu'à maintenant, tout comme le fait de voir s'éloigner un règlement du conflit du Haut-Karabakh pourrait déboucher sur une reprise des hostilités entre Arméniens et Azéris.

Mais la situation peut encore être sauvée. Les joutes oratoires permanentes entre responsables turcs et arméniens par le biais des médias ne contribuent pas à détendre la situation. Il est temps que les dirigeants des deux pays s'entretiennent directement et en privé, en prenant conscience de l'instabilité qui pourrait résulter de l'échec de l'ouverture diplomatique initiée par les deux parties.

Ainsi, alors même que la Turquie doit faire face aux retombées de ses choix historiques et préciser le rôle de son armée au sein de la société, elle doit aussi redéfinir sa relation tourmentée avec l'Arménie. La résolution adoptée récemment par la commission des Affaires étrangères de la Chambre des représentants américaine, appelant le président Obama à s'assurer que la politique étrangère américaine reflète " une compréhension et une sensibilité appropriées " concernant le génocide arménien, doit servir de rappel aux gouvernements turc et arménien que le peuple arménien n'est pas prêt à remettre en cause la réalité historique du génocide. Après tout, si la France et l'Allemagne peuvent faire face à leur histoire tourmentée, la Turquie devrait être capable de faire de même.

Les deux parties doivent prendre du recul, envisager la situation en toute sérénité, reconnaître les lacunes des protocoles envisagés, répondre aux attentes minimales de la partie adverse et garder à l'esprit qu'un seul document ne suffira pas à guérir toutes les blessures et à vaincre toutes les peurs.

La communauté internationale doit soutenir ses efforts. Le problème ne doit pas être juste considéré comme l'arbitrage d'anciennes querelles. Ce qui est en jeu aujourd'hui est l'avenir d'une région essentielle à la paix en Eurasie.

Copyright: Project Syndicate, 2010.

www.project-syndicate.org  
Traduit de l'anglais par Julia Gallin

## Koryoun Nahapétian : La Turquie ne réalisera pas les menaces adressées aux Etats-Unis

Par Narée Grigorian

La présence de la délégation arménienne aux discussions sur le Génocide arménien à la Commission des affaires étrangères de la Chambre des représentants du Congrès américain a montré que les Arméniens sont unis et résolus dans la question de la reconnaissance internationale du Génocide arménien, a déclaré Koryoun Nahapétian,

député non-inscrit, membre de la délégation de l'Assemblée nationale de la RA, envoyé en mission aux Etats-Unis du 3 au 6 mars, lors de la conférence de presse du 9 mars. Il a rappelé que quatre résolutions semblables avaient été adoptées au Congrès américain pendant les années précédentes, cependant aucune délégation d'Arménie n'y avait pris part. Selon lui, la participation aux discussions du 4 mars est l'accomplissement de

la diplomatie arménienne.

Selon K. Nahapétian, certains membres de la Commission ont dit qu'actuellement c'était le vrai temps de reconnaître et condamner le Génocide arménien. De sorte, selon le député, les Etats-Unis ont confirmé leur dévouement aux valeurs humaines bien que certains membres du Congrès aient exprimé une appréhension de l'empirement

suite à la page 4

## "Ani-Tour"



L'Agence de Voyage organise des tours de 7 et 14 jours en Arménie historique

Pour information, contactez (091) 203-206 ou (094) 203-206, écrivez-nous par info@anitour.org ou bien visitez-nous à Erévan, rue Isahakian 28, chambre No 20

**Ne manquez pas cette opportunité exclusive et réalisez vos rêves.**

### Aucun Français n'est seul à l'étranger



Inscrivez-vous à l'Union des Français d'ARMENIE!  
Votez pour nos sénateurs!  
Nombreux avantages-conseils, assurances maladie!

BP 7 - EREVAN 0010  
Email: contact@ufe-am.com  
Tél: 091 512606 - 093 630621  
www.ufe-am.com

### A PARIS

A LOUER  
QUARTIER CHAMPS-ELYSEES  
STUDIOS MEUBLES

Location par mois

écrire YEZEGUELIAN - 34 avenue des Champs-Élysées - Paris 75008  
mail: Gerancia34@wanadoo.fr  
Tel.: 00-331-43596519



## La BERD assistera à la reconstruction du métropolitain d'Erévan

Par Hasmik Hakobian

Dès cette année le programme de la reconstruction du métropolitain d'Erévan commencera avec le soutien financier de la Banque Européenne pour la Reconstruction et le Développement du gouvernement arménien. Le 10 mars, le ministre des Finances de la RA Tigran Davtian et le directeur du bureau érévanien de la BERD Valeriu Razlog ont signé un accord de crédit d'un montant total de 15 millions d'euros, dont 5 millions d'euros seront accordés comme subvention par le Projet d'Investissement de Voisinage de l'Union européenne, pendant que la BERD et la Banque Européenne d'Investissement accorderont des crédits de 5 millions d'euros chacun.

La somme sera dirigée vers le financement des investissements capitaux réalisés dans l'objectif de la reconstruction du système du métro d'Erévan. En particulier, il est prévu de moderniser le train électrique, de réparer les rails et le système usé de l'alimentation électrique, d'acheter une draine assurée par le service technique et de

changer les stations de pompage. On s'attend à ce que ce projet d'investissement donne la possibilité de faire une économie considérable de l'électricité grâce à la réduction des dépenses de pompage de l'eau, qui réduiront de près de 50 %.

Les crédits sont fournis pour une durée de 15 ans, avec un taux EUR LIBOR+1%, avec une période privilégiée de 3 ans.

Selon le service de presse du Ministère des Finances de la RA, dans l'objectif d'assurer la mise en oeuvre des événements stipulés par l'accord de crédit, " Un accord d'assistance du projet " a été signé avec la mairie d'Erévan, ainsi qu' " Un accord du projet " a été signé avec la SA Métropolitain Karen Demirchian d'Erévan.

Selon T. Davtian, avec la signature de ces accords, les négociations de 18 mois ont pris fin. " En général, le paquet financier est tout à fait favorable, les subventions font environ 60 %, ce qui est un bon indice selon les normes internationales ", a dit le ministre, ajoutant que le processus de la mise en oeuvre du projet serait sous un contrôle financier strict.

## Les Arméniens américains ne doivent pas permettre à Obama et Clinton d'enterrer la résolution sur le génocide



**De Harut Sassounian**  
Édité par The California Courier  
Éditorial de Sassounian du 11 mars 2010

Comme si cela ne suffisait pas que le Président Obama et la Secrétaire d'État Hillary Clinton n'aient pas tenu leur promesse faite lors de la campagne présidentielle de reconnaître la réalité du génocide arménien : ils sont descendus encore plus bas la semaine dernière lorsque Mme Clinton a annoncé qu'elle-même et le Président s'opposaient à l'adoption de la résolution sur le génocide arménien par le Congrès, après son passage par la Commission des Affaires étrangères.

Quand les journalistes ont demandé pourquoi elle et le Président avaient changé de cap sur cette question, Mme Clinton a répondu nullement déconcertée : "Eh bien, je pense que les circonstances ont changé de manière très significative ! Nous ne croyons pas qu'une action entreprise par le Congrès serait appropriée et nous nous y opposons." Elle a ajouté que l'Administration ne pense pas que toute la Chambre "va ou devrait" voter la résolution. Comment la réalité d'un génocide qui a eu lieu il y a 95 ans pourrait-elle changer en une nuit ? En fait, rien n'a changé sauf la boussole morale de la Secrétaire Clinton, si tant est qu'elle en ait eu une !

Il est honteux que l'Administration d'Obama cède aux menaces d'un pays du tiers-monde qui a besoin des Etats-Unis bien plus que les Etats-Unis en ont besoin. Comme Aram Hamparian, le Directeur du Comité National Arménien d'Amérique, l'a dit la semaine dernière : "la Turquie n'a ni vote ni veto au Congrès américain !" Pas plus que le Président américain ou la Secrétaire d'État, sur une résolution non contraignante du Congrès.

Un porte-parole de la Maison Blanche a annoncé la semaine dernière que les Présidents de la Turquie et des Etats-Unis s'étaient parlé au téléphone la veille du vote de la Commission. Peu après, Mme Clinton a prévenu le Président de la Commission, Howard Berman, qu'une "action au Congrès pourrait nuire au processus de normalisation des relations" entre la Turquie et l'Arménie. Étrangement, Mme Clinton semble s'être auto-désignée arbitre suprême de ce qui est dans l'intérêt de l'Arménie, alors que les

responsables arméniens américains et d'Arménie ont à maintes reprises déclaré qu'ils soutenaient l'adoption de la résolution sur le génocide. De fait, Mme Clinton s'est placée elle-même dans une position ridicule qui serait de savoir mieux que les Arméniens ce qui est bon pour eux !

Après avoir déclaré pendant des mois que les protocoles Arménie-Turquie n'ont pas de conditions préalables et ne sont pas liés à une autre question, Mme Clinton affirme maintenant que les protocoles ouvrent la voie à une commission qui est supposée étudier la réalité du génocide arménien. "Je ne pense pas que c'est à un autre pays de déterminer la façon dont deux pays résolvent des problèmes entre eux," a-t-elle exposé. Cela confirme les pires craintes des adversaires arméniens des protocoles. Il est clair que la Secrétaire pense que la ratification des protocoles empêcherait que des tierces parties prennent en compte le génocide arménien.

C'est précisément ce que la partie turque avait exposé, à la consternation de la plupart des Arméniens. De façon intéressante, le Ministre turc des Affaires étrangères, Ahmet Davutoglu, a fait une annonce semblable la semaine dernière, exprimant être surpris que la résolution sur le génocide arménien soit de nouveau à l'ordre du jour du Congrès américain. Depuis le début, l'intention des dirigeants turcs a été d'arrêter que des pays tiers soulèvent la question du génocide arménien, en faisant traîner le processus de réconciliation Arménie-Turquie.

Ce n'était pas un hasard si presque tous les membres du Congrès, qui se sont opposés à la résolution du génocide dans la Commission d'Affaires étrangères, ont utilisé l'excuse boiteuse selon laquelle leur opposition à ce projet de loi a été motivée par un désir de ne pas saper les protocoles qui apporteraient apparemment la réconciliation arméno-turque. Malgré leur rhétorique trompeuse, ceux qui se sont opposés à la résolution et ont soutenu les protocoles agissaient en fait contre les meilleurs intérêts des Arméniens sur les deux tableaux. Les protocoles sont maintenant morts et enterrés de toute façon, grâce au refus de la Turquie de les ratifier, à moins que l'Arménie n'accepte des conditions préalables sans rapport.

Si les électeurs arméniens-américains ne peuvent régler leurs comptes avec le Président Obama

cette année, puisqu'il n'est pas dans le scrutin de novembre, 18 des 22 adversaires de la résolution le sont ! Les Arméniens américains devraient faire tout ce qui est en leur pouvoir pour empêcher la réélection de ceux qui ont voté contre la résolution sur le génocide le 4 mars :

Russ Carnahan (D-MO), Gerald Connolly (D-VA), Michael McMahon (D-NY), Mike Ross (D-AR), Brad Miller (D-NC), David Scott (D-GA), Gregory Meeks (D-NY), Ileana Ros-Lehtinen (R-FL), Ron Paul (R-TX), Jeff Flake (R-AZ), Mike Pence (R-IN), Joe Wilson (R-SC), Connie Mack (R-FL), Jeff Fortenberry (R-NE), Michael McCaul (R-TX), Ted Poe (R-TX), Bob Inglis (R-SC) et Dan Burton (R-IN).

Bill Delahunt (D-MA) et John Tanner (D-TN) quittent le Congrès. Gresham Barrett (R-SC) est candi-



dat pour le poste de Gouverneur, tandis que John Boozman (R-AR) est candidat au Sénat américain. Ces derniers devraient être combattus lors de leurs nouvelles campagnes.

De plus, les Arméniens américains devraient faire campagne contre la réélection de Steve Cohen (D-TN), Ed Whitfield (R-KY) et Kay Granger (R-TX), qui ont envoyé une lettre conjointe aux membres de la Commission des Affaires étrangères les exhortant à voter contre la résolution sur le génocide. Tous trois sont membres du Caucus de la Turquie au Congrès.

Les coupables suivants sont les PDG de cinq grandes entreprises américaines de l'aérospatiale et de la défense : Lockheed Martin Corp., Boeing Co., Raytheon Co., United Technologies Corp. et Northrop Grumman Corp. Ils ont envoyé une lettre conjointe au Président de la Commission des Affaires étrangères de la Chambre, l'exhortant à rejeter la résolution sur le génocide arménien, afin de ne pas mettre en danger leurs ventes en Turquie. Ces directeurs ont commis non seulement un acte

immoral en donnant plus de valeur aux profits - l'argent du sang - qu'aux droits de l'homme, mais ils ont aussi ignoré le fait que la Turquie ne peut procéder à des achats dans leurs entreprises, parce que ce faisant elle s'affaiblirait elle-même.

Les Arméniens américains devraient contrer ces entreprises en organisant des manifestations devant leurs sièges sociaux et leurs usines. Les employés devraient faire connaître leur colère aux directeurs de ces entreprises. Les actionnaires devraient aller à la prochaine réunion annuelle pour faire part de leurs préoccupations et chercher à faire démettre les directeurs de leur fonction. Des actions similaires de protestations devraient être entreprises contre l'Association des Industries Aérospatiales, qui représente plus de 270 sociétés membres. L'AIA a envoyé une lettre séparée au Congrès contre la résolution sur le génocide arménien.

Les membres du Congrès et les entreprises qui se sont opposés à la résolution le 4 mars devraient payer un lourd tribut pour leur acte immoral. Ignorer leurs votes négatifs et leurs lettres les encouragerait à s'opposer à la résolution de nouveau, quand elle atteindra la Chambre haute. Si les Arméniens américains pouvaient causer la défaite ne serait-ce que d'une seule de ces canailles en novembre, les autres comprendront que voter contre la reconnaissance du génocide peut leur coûter leurs carrières politiques. Ils réfléchiront alors à deux fois avant de voter.

En ce qui concerne le Président Obama et la Secrétaire d'État Clinton, les Arméniens américains ne devraient pas leur permettre de dicter leur loi au Congrès américain.

Étant donné que la plupart des Américains sont désillusionnés par la politique ratée et les promesses non tenues de l'Administration d'Obama, tous les élus dans tout le pays s'inquiètent sérieusement de leur réélection. C'est le moment idéal pour exiger des actions des politiciens et punir ceux qui ne coopèrent pas. Les Arméniens américains devraient contacter leurs représentants dans chaque district sénatorial du pays, même dans des secteurs éloignés, et leur dire qu'à moins qu'ils ne soutiennent la résolution sur le génocide, ils n'obtiendront pas leur vote en novembre.

Les hommes politiques

écouteront davantage leurs électeurs que le Président Obama qui est la cause principale de la mise en danger de leur siège. Par conséquent, le destin de la résolution est finalement dans les mains des Arméniens américains. S'ils travaillent dur et obtiennent assez de partisans au congrès, la Présidente Pelosi n'aura pas d'autre choix que de présenter la résolution devant la Chambre en session plénière, indépendamment de ce que l'Administration lui dit de faire. Sinon, les électeurs qui sont en colère sur bien d'autres questions pourraient faire perdre leurs postes aux titulaires, mettant en danger sa propre fonction de Présidente !

Les Arméniens américains ne devraient pas oublier d'exprimer leur profonde gratitude au Président Howard Berman (D-CA) et aux 22 députés qui ont voté en faveur de la résolution le 4 mars. Ce sont : Gary Ackerman (D-NY), Eni Faleomavaega (D-American Samoa), Donald Payne (D-NJ), Brad Sherman (D-CA), Eliot Engel (D-NY), Diane Watson (D-CA), Albio Sires (D-NJ), Gene Green (D-TX), Lynn Woolsey (D-CA), Barbara Lee (D-CA), Shelley Berkley (D-NV), Joseph Crowley (D-NY), Jim Costa (D-CA), Keith Ellison (D-MN), Gabrielle Giffords (D-AZ), Christopher Smith (R-NJ), Gus Bilirakis (R-FL), Dana Rohrabacher (R-CA), Donald Manzullo (R-IL) et Edward Royce (R-CA), Elton Gallegly (R-CA) et Ron Klein (D-FL). La communauté arménienne devrait montrer un soutien enthousiaste à leur réélection.

Finalement, quelques cercles turcs se consolent uniquement parce que la résolution a été adoptée avec une différence d'un seul vote. Puisque les membres de la Commission qui se sont opposés à la résolution pour des raisons sans rapport, ont explicitement déclaré qu'ils ne contestent pas la réalité du génocide arménien, le vote aurait pu être de 45-0 et non 23-22, en termes de reconnaissance du génocide - une superbe victoire pour la vérité et une défaite majeure pour les négationnistes turcs et leurs partisans. Personne ne devrait donc être étonné, si au cours des prochains jours, les dirigeants turcs annulent les contrats portant sur plusieurs millions de dollars avec leurs sociétés de lobbying raté !

©Traduction de l'anglais : C.Gardon pour le Collectif VAN - 11 mars 2010 - 10:00 - www.collectifvan.org

## Koryoun Nahapétian : La Turquie ne réalisera pas les menaces adressées aux Etats-Unis

Début à la page 3

possible des relations turco-américaines.

Un autre membre de la délégation arménienne, le député Artak Zakarian a trouvé difficile de prédire si la résolution sur le Génocide sera soumise à la discussion à la séance plénière du



Congrès. Selon lui, cela dépend de la position future de la Turquie. Cependant, selon A. Zakarian, la Turquie ne réalisera pas les menaces adressées aux Etats-Unis, comme elle ne l'a pas fait en Russie, France et d'autres pays, quand ces derniers reconnaissent le Génocide arménien.



Directeur Général: Tigran Haroutiunian  
Rédacteur en chef: Haroutiun Khachatryan  
Traductrice: Nona Petrossian  
Directeur de Publication: Marina Haroutiunyan  
Mise en Forme: Hayk Hovhannissian

Editeur: Noyan Tapan SARR  
N°28 Rue Isahakian, Erevan, 0009  
République d'Arménie  
Date et N° de Régistre:  
15.12.1995; 273.110.00512  
Tirage: 1000 copies  
Tel:(37410) 56-59-65, Fax:(37410) 52-43-18  
E-mail: contact@nt.am  
URL: www.nt.am

L'édition Française de Noyan Tapan L'essentiel est sponsorisée par Mr. Raymond Yézégoulian.

## La banque soutient l'Université française

Début à la page 1

et la banque continueraient à rester des compagnons fiables.

Stépan Guichian a déclaré que selon lui, l'Université française était prioritaire dans le système de l'enseignement d'Arménie. Il a assuré que la coopération entre l'université et la banque continuerait, et en signe de cette coopération il a remis des certificats à trois étudiants qui ont manifesté de bons résultats, selon lesquels la banque payera pour leurs études de l'année scolaire 2010. Tatevi Haroutiunian était parmi eux, étant honorée pour la cinquième fois.

La coopération d'Arménie et de la banque a commencé depuis la création de l'UFAR. La banque

accorde aux étudiants des bourses, paye pour les études de certains étudiants, rend une possibilité de partir pour la France dans l'objectif d'acquérir une expérience. De plus d'une dizaine d'anciens étudiants de l'UFAR travaillent déjà à l'ACBA - Crédit Agricole Bank.

"Je suis fier des étudiants de l'Université française, je suis fier d'avoir de tels travailleurs", a dit Stépan Guichian.

Après l'événement, les présents ont été invités à la régale, cependant, les étudiants avec le professeur d'informatique ne s'éloignaient pas du tableau interactif, en l'expérimentant et étudiant. Peut être seulement pour cela ils tâcheront de répondre plus souvent.